

L'agriculture urbaine

Déclaration du groupe des Entreprises

L'avis présenté ici a le mérite d'éclairer la diversité de ce que représente aujourd'hui l'agriculture urbaine et d'en démontrer les nombreux atouts. Le groupe des Entreprises est favorable au développement de l'agriculture urbaine car cette activité répond à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Sans opposer agriculture rurale et agriculture urbaine et pour favoriser son essor, cette dernière nécessite de réfléchir à des dispositions innovantes en termes de règles foncières et d'urbanismes, de modèles économiques. Car l'agriculture urbaine nous impose de repenser les aménagements territoriaux nécessaires, l'articulation entre alimentation, environnement et agriculture, sans oublier de lever les freins à la durabilité des systèmes ou exploitations.

Le projet d'avis émet des propositions visant à moderniser les règles et pratiques en vigueur ou encore destinées à mieux accompagner les acteurs. Ce dont nous ne pouvons que nous en féliciter comme en témoigne la volonté de généraliser les projets alimentaires territoriaux en les articulant avec les outils de planification financière (PLU, SCOT) ou encore d'élaborer des indicateurs ad hoc compatibles avec les impératifs du développement durable.

L'agriculture urbaine est un vecteur positif de cohésion sociale et un atout écologique indéniable pour nos villes. C'est pourquoi, cette nouvelle forme d'activité est à encourager, de façon raisonnée et prudente car il existe encore peu de données fiables.

Sur ce sujet nouveau que nous avons apprivoisé ensemble, les discussions ont été très constructives, les visites passionnantes et nous en remercions les rapporteurs. Nous exprimerons juste deux regrets :

- celui du manque de reconnaissance et de soutien aux jeunes start-uppeurs qui se lancent dans ces expérimentations et mériteraient d'être encouragés et soutenus pour retravailler leurs modèles économiques ;
- celui de ne pas avoir vu reprise notre préconisation de développer une ferme urbaine sur une partie des 1 418 m² des toits du palais d'Iéna, probablement l'un des espaces parisiens les plus favorables qui soit en termes de place et d'accessibilité ! et puis quelle meilleure illustration de notre nom pourrions-nous trouver que cette combinaison très concrète de l'économique, du social et de l'environnemental.

En saluant le travail de qualité sur ce sujet moderne et peu exploré, le groupe des entreprises a voté favorablement cet avis.